

COMMISSION EGALITE FEMMES-HOMMES

COMPTE-RENDU DU 9 OCTOBRE 2020

ELUES REFERENTES :

BADRE Marie-Pierre, Conseillère municipale à Couilly-Pont-aux-Dames

DA SILVA Madeline, Adjointe au maire des Lilas (93)

DAUMIN Stéphanie, Maire de Chevilly-Larue,

SUJET :

Quelles méthodes et quelles actions pour favoriser l'égalité femmes-hommes dans ma commune ?

CONTEXTE/ACTUALITE :

Les communes s'emparent de plus en plus des politiques d'égalité femmes-hommes, poussées par les forces citoyennes. Sujet devenu central dans l'actualité, il a été par conséquent bien plus présent dans les programmes municipaux que lors du mandat précédent.

Les communes ont les compétences pour agir sur cet enjeu et mener des politiques ambitieuses pour leurs administrés, notamment sur les domaines suivants :

- L'éducation à l'égalité dès le plus jeune âge, dans les crèches, les écoles maternelles et primaires.
- Les violences faites aux femmes
- L'accès à la santé pour les femmes, en soutenant les centres de planification familiale.
- L'urbanisme en aménageant de manière à favoriser autant la circulation et l'occupation des femmes que des hommes dans l'espace public

En interne, elles doivent également favoriser cette égalité dans leurs équipes. Si la parité est obligatoire dans les listes municipales des communes de plus de 1 000 habitants, elle ne l'est pas pour les communes de moins de 1 000 habitants et les intercommunalités. « En conséquence, la parité n'est atteinte ni dans les organes délibérants, ni dans les exécutifs »¹ de ces catégories, constate le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes.

OBJECTIFS :

- Inciter les communes à se saisir des questions de politiques d'égalité femmes-hommes
- Présenter les méthodes et les outils permettant de mettre en œuvre ces politiques.
- Favoriser les retours d'expériences et l'échange de bonnes pratiques entre les communes d'Ile-de-France sur le sujet.

¹ <https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/parite/actualites/article/elections-municipales-et-communautaires-de-mars-2020-les-nouveaux-et-nouvelles-1585>

COMMISSION EGALITE FEMMES-HOMMES

COMPTE-RENDU DU 9 OCTOBRE 2020

LES INTERVENANTES :



Ambre ELHADAD, Centre Hubertine Auclert
Chargée de l'accompagnement des collectivités territoriales



Saïda BELAÏD, Adjointe au maire de Meudon
Déléguée à la ville inclusive, la citoyenneté, la mémoire et à l'égalité entre les femmes et les hommes



Elisabeth LOYANT, Moissy-Cramayel
Chargée de mission aux Droits des Femmes et à l'Égalité

POINTS PRINCIPAUX DES INTERVENTIONS ET DES ECHANGES :

Introduction de la commission par les élues référentes

Madeline Da Silva a rappelé l'importance que cette commission puisse se tenir, même en visioconférence et remercie l'équipe de l'AMIF et les nombreuses personnes inscrites. L'objectif est de présenter ce qui est fait et ce que l'on peut faire, de regarder les outils concrets, d'échanger et de partager des retours d'expérience. L'année dernière, l'AMIF et le Centre Hubertine Auclert ont réalisé un très bon outil : [Le kit pratique « Comment agir en faveur de l'égalité dans sa commune »](#). Le Sujet de l'égalité femmes-hommes est de plus en plus d'actualité du fait de la montée en conscience, et de sa mise sur le devant de la scène. Les communes ont les compétences pour agir là-dessus et c'est ce qu'on va voir aujourd'hui : lutte contre les stéréotypes, aménagement de l'espace public, lutte contre les violences, éducation, etc. Il y a des questions qui peuvent se poser dès la prise de mandat, donc merci à l'AMIF de créer cet espace et qu'il puisse vivre ainsi.

Stéphanie Daumin a exprimé le bonheur avec lequel elle rejoignait cette commission. Il existe des moyens d'agir pour les communes et beaucoup de pistes de travail. Elle a fait part du féminicide dans sa commune cet été qui a beaucoup bouleversé l'ensemble de la population. Il faut s'emparer avec beaucoup de volontarisme de ce sujet. Des solutions existent dans la loi mais cela est difficile à les mettre en place. Il faut aborder tout cela avec modestie et humilité.

COMMISSION EGALITE FEMMES-HOMMES

COMPTE-RENDU DU 9 OCTOBRE 2020

Marie Pierre Badré est également heureuse de rejoindre la commission et a souligné l'importance de de parler de ces sujets aux nouveaux élus. La question des violences faites aux femmes est encore plus compliquée dans les milieux ruraux. Le Centre Hubertine Auclert a sorti un rapport qui montre que les campagnes sont plus handicapées dans la lutte contre les violences. « Ce n'est pas facile mais on a quelques idées, dont Ambre vous parlera. J'espère que cela vous permettra de faire avancer la cause de l'égalité et la lutte contre les violences faites aux femmes. »

Ambre Elhadad, chargée de l'accompagnement des collectivités territoriales au Centre Hubertine Auclert a réalisé la première intervention en abordant les points suivants :

- Présentation du Centre Hubertine Auclert (CHA)
 - Créé il y a 10 ans à l'initiative de la région, il a 4 missions principales : animer une plateforme régionale, renforcer le réseau des acteurs franciliens, éduquer à l'égalité via la réalisation d'outils éducatifs, lutter contre toutes les formes de violences faites aux femmes.
 - 66 collectivités membres à travers le réseau territoires franciliens pour l'égalité femmes-hommes.
 - Organisme de formation pour les agents et les élus sur différentes thématiques avec une mise à disposition des outils comme des campagnes de sensibilisation.
- Réflexes en début de mandat :
 - Suivre l'actualité de l'égalité : se doter d'un outil de veille, le CHA a une lettre d'information « la cybertine » par exemple à laquelle il est possible de s'inscrire.
 - Identifier les associations « égalité » sur son territoire. Le centre a recensé dans une cartographie de tous les acteurs sur le territoire qui permet de repérer des partenaires potentiels.
 - Identifier les ressources en ligne : les outils francophones sur l'égalité, qui permettent notamment de s'auto-former et de sensibiliser les collègues, l'« égalithèque » du centre.
 - Faire réseau : à travers l'AMIF mais aussi les rencontres du CHA pour échanger les bonnes pratiques. Prendre contact avec d'autres élus du département par exemple grâce à l'annuaire des référent.es égalité du centre.
 - Se donner du temps pour obtenir des changements : construire une culture de l'égalité c'est un processus sur le long terme car il implique un changement important des représentations et des pratiques. Il ne faut pas négliger ce temps de la compréhension et il y a des outils aussi pour cela du type le guide « je ne suis pas féministe mais » pour déconstruire les préjugés sur le féminisme.
 - Se former puis former les agents et élus : trouver d'abord des formations généralistes pour tous, et puis des formations approfondies selon les missions et le niveau hiérarchique. Penser à des outils pédagogiques et ludiques sur des temps particuliers comme le déjeuner, du théâtre, de la formation action avec des étudiants, faire des visites de terrain dans d'autres collectivités. Inscrire cela dans le parcours de formations des agents.
- Rappels sur le cadre légal :
 - Loi du 4 août 2014 : a consacré l'approche intégrée des politiques publiques, mais aussi l'interdiction sur les marchés publics des entreprises qui ont discriminé. La

COMMISSION EGALITE FEMMES-HOMMES

COMPTE-RENDU DU 9 OCTOBRE 2020

commande publique est un levier pour sensibiliser les entreprises. Obligation de produire un rapport sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes pour les collectivités de plus de 20 000 habitants : opportunité de débattre de ce sujet en conseil municipal et que tout le monde s'empare du sujet, pas seulement un élu. Nouvelle approche permet de rompre avec le dogme que les politiques publiques sont nécessairement vertueuses et égalitaires. On introduit la nécessité d'évaluer les politiques publiques à l'aune du genre, et prendre en compte les inégalités qui existent et qui peuvent être renforcées par des politiques « neutres ». D'où la nécessité d'avoir des données sexuées. Permet de réajuster les priorités de la commune sans pour autant augmenter les coûts dans des actions supplémentaires.

- Loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance. Au sein du CLSPD, il est possible de créer des groupes de lutte contre les violences. Objectif de protéger le plus en amont possible. Permet d'intégrer une pluralité d'acteurs : bailleurs sociaux, éducation nationale, etc. Des financements sont possibles aussi dans ce cadre.
- Loi du 6 août 2019 : demande aux collectivités un plan d'action d'égalité professionnelles pour les collectivités de plus de 20 000 habitants. Cette loi intègre des pénalités financières importantes si ce plan d'action n'est pas présenté. Le CHA a produit un outil qui résume la méthodologie. Ce plan pour 3 ans peut être enrichi chaque année. Dans cette loi aussi, obligation pour toutes les collectivités de mettre en place un dispositif de signalement et de traitement des violences sexistes et sexuelles au travail (pour les élus aussi) : outil également créé par CHA pour ces dispositifs.
- Exemples d'actions
 - Sur les inégalités professionnelles : forum des métiers pour sensibiliser à la mixité des travaux, chantiers d'insertion pour favoriser les jeunes filles, travailler à travers les marchés publics sur l'insertion des femmes. Quelques associations : Force femmes, FNCIDFF, les Enchantières, etc.
 - Intégrer l'égalité dans la politique culturelle : revaloriser l'histoire des femmes sur votre territoire par exemple avec les journées du « matrimoine » : travailler sur les femmes oubliées, et plus largement sur la représentation et la diversité de leurs rôles qui ont été oubliées. La culture peut être un vecteur de sensibilisation, y penser dans sa programmation culturelle.
 - Intégrer l'égalité dans la politique éducative : formation des agents qui travaillent auprès des enfants : vérifier si tous les contenus en centre de loisirs, en médiathèques ne sont pas sexistes, etc.
 - Travailler sur l'aménagement et sur l'animation des espaces collectifs : un accès libre ne suffit pas à faire d'un lieu un endroit mixte. Les marches exploratoires de femmes pour remettre au cœur de l'aménagement, l'expertise des femmes qui utilisent l'espace public. Les marches exploratoires forment un groupe d'expertes qui ont des préconisations sur l'aménagement de l'espace public.
 - Agir contre les violences faites aux femmes : vérifier si les victimes ont bien accès à des permanences, former les agents qui seront en contact avec les victimes (comme les agents d'accueil de la collectivité), constituer un réseau municipal de professionnels pour assurer une meilleure prise en charge des victimes, partager l'information, penser à la communication des dispositifs qui existent sur le territoire, penser à des hébergements pour les victimes, penser aussi aux autres formes de violences (mariage forcé, au travail, etc.). Prévenir dès le plus jeune âge les

COMMISSION EGALITE FEMMES-HOMMES

COMPTE-RENDU DU 9 OCTOBRE 2020

violences dans les relations des jeunes grâce à l'outil du « violentomètre » sur le site du CHA. Relayer les plateformes : Tchat quotidien animé par En Avant Toutes par exemple.

Saïda Belaïd, adjointe au Maire de Meudon a réalisé la deuxième intervention. En préambule, elle a précisé qu'elle était en charge la ville inclusive, la citoyenneté, la mémoire et l'égalité femmes-hommes, et que c'était son second mandat.

Elle a partagé la démarche de Meudon afin de promouvoir l'égalité femmes hommes dans tous les champs de l'action publique. Elle a souligné l'importance d'avoir de l'expertise, de la formation mais aussi beaucoup de militantisme, mais sans exclure les collègues masculins, en leur laissant la place pour pouvoir avancer ensemble. C'est l'affaire de tous. Au début du mandat, il y a eu des ricanements, des allusions sexistes, et aujourd'hui on ne les entend plus, du fait de l'actualité » mais pas seulement car les choses avancent. Elles avancent aussi parce qu'on est de plus en plus outillés, grâce au CHA, mais aussi à tous les réseaux qui se créent. Il faut se former car ce n'est pas mécanique pour les élus ou les agents d'aller se former et en plus sur ce sujet. Elle a demandé dès le début de mandat d'adhérer au CHA. Déjà cette première étape a été prétexte à débat. Mais cela a permis d'engager une dynamique de formation.

La ville est dans l'obligation de produire ce rapport : c'est un levier qui a aidé à avancer. Même les villes qui ne sont pas dans l'obligation de produire ce rapport, peuvent quand même se saisir de cet outil car sur la méthodologie, cela pose bien les bases de comment construire une politique de l'égalité dans sa commune : sport, culture, RH. En matière de RH, c'est très sensible car on démontre qu'a priori il n'y a pas d'inégalité salariale, mais j'ai proposé aujourd'hui qu'on travaille sur le régime indemnitaire. **Pour moi, ce rapport est le bras armé de cette politique et c'est une occasion de s'évaluer.** Avant, les élus avaient l'obligation de mettre en place un certain nombre d'actions mais elles n'étaient pas forcément pensées, elles étaient faites par réflexe. Là on amène les services à réfléchir, et ça rappelle que la formation est continue tout au long de la vie, et parfois on fait mal par méconnaissance.

Le mois de l'égalité est une occasion de réunir le grand public. Et même si le 8 mars c'est toute l'année, on a à cœur de faire des choses à destination du public pour le 8 mars et 25 novembre. On a fait par exemple le lien avec la thématique de l'environnement : les élu(e)s avaient souvent cette délégation car ça n'intéressait personne avant et aujourd'hui les hommes sont plus intéressés. On a fait tout un travail sur la place des femmes dans les thématiques autour de l'environnement.

Concernant les actions du CLSPD : il faut former les agents de l'accueil pour pouvoir répondre aux victimes qui se présenteraient. Il faut bien identifier les partenaires, savoir s'entourer de ceux qui ont les compétences, qui savent faire (CIDPF par exemple), de tous les acteurs qui gravitent autour (les bailleurs sociaux), pour ne pas faire tous les mêmes choses et avoir des échanges réactifs quand on en a besoin.

Le champ de l'éducation est très intéressant. La ville s'est appuyée sur le projet éducatif local pour mettre à l'écrit nos engagements : on a formé les agents éducatifs avec le CHA. Beaucoup d'agents pensaient déjà tout savoir avant et le bilan de formation montre que beaucoup se sont remis en question dans leurs pratiques professionnelles. Il y a encore beaucoup de chemin à faire. On a réussi aussi à donner

COMMISSION EGALITE FEMMES-HOMMES

COMPTE-RENDU DU 9 OCTOBRE 2020

la parole aux enfants : à travers un questionnaire dont on a pesé tous les mots, sur l'espace occupé dans la cour par exemple, sur la question des toilettes, il y a plein de fils qu'on peut tirer à partir d'un questionnaire de ce type, etc.

Sur la question des initiatives locales qu'on soutient, tout ne doit pas venir d'en haut. Il y a des choses qui existent et il faut aller les chercher et les aider à se structurer. Ça prend du temps pour structurer des initiatives individuelles locales, mais c'est très bénéfique. Par exemple, la ville soutient un réseau de femmes entrepreneuses qui compte maintenant 100 adhérentes avec du mentoring et de l'échange de pratique : « elles@meudon ». Chacune apporte son expertise professionnelle sur des questions très différentes.

Les projets actuels de la ville sont la formation des nouvelles personnes de l'équipe municipale par une personne extérieure, un travail en transversalité avec tous les collègues élus, un travail très concret sur le dossier l'égalité professionnelle dans la commune et l'adhésion à la charte européenne.

En conclusion, c'est l'affaire de tous et de toutes, et c'est un beau sujet à porter pour une femme politique.

Elisabeth Loyant, Chargée de mission aux Droits des Femmes et à l'Egalité, a réalisé la troisième intervention. Elle a tout d'abord précisé avoir cette mission depuis un an et demi.

« Pour ce mandat, le choix politique a été renouvelé avec un élu dédié à l'égalité alors qu'avant c'était avec la maire directement. La ville a adhéré au CHA car cela m'a paru très pertinent dans mes recherches au départ. C'est une manne de ressources et de créativité qui m'impulse aussi. Donc on ne regrette pas. Au début, c'était le sujet qui n'intéressait pas les autres, cependant avec le temps les services sont beaucoup plus attentifs à cette problématique, et naturellement en premier lieu avec les services d'animation et d'éducation. L'objectif est bien de sensibiliser les publics très divers de la commune afin de travailler la recherche d'outils à mettre en place pour qu'on puisse travailler en amont sur les stéréotypes et les préjugés face au sexe (le genre selon Madame Loyant n'est pas binaire). L'idée était au début de faire interroger les collègues, et les habitants. Je ressens aujourd'hui malgré tout une attente de formation, de sensibilisation, d'outils. Et ce de la part des habitants qui viennent à la mairie voir ce qu'on peut faire ensemble.

La ville comptabilise 17 000 habitants et n'est donc pas d'astreinte en l'état mais travaille quand même sur le rapport car c'est un super outil. La difficulté aujourd'hui est de récupérer des données genrées, donc le diagnostic est encore à trois pattes, mais cela va se résoudre. Cela se construit avec les partenaires du territoire (relais jeunes, CNFPT, etc.). Nous avons une formation avec CHA qui va se dérouler bientôt pour sensibiliser l'ensemble des élus de manière conviviale au sujet et inciter chacun des élus dans ses délégations à réfléchir à comment il peut agir pour que l'égalité soit un critère de plus dans les actions de son service.

Parallèlement, avec Paroles de Femmes – Le Relais, on met en œuvre formations auprès des jeunes sur les violences et le harcèlement pour qu'on puisse après valoriser leurs réflexions avec une exposition photo (avec un photographe professionnel). On développe aussi cette thématique lors de la journée des droits des

COMMISSION EGALITE FEMMES-HOMMES

COMPTE-RENDU DU 9 OCTOBRE 2020

enfants : initiatives du 16 au 25 novembre, pour englober la thématique enfants témoins ou victimes de violences. Car on oublie dans les médias de parler des enfants qui sont après marqués à vie, or il faut aussi penser une réparation pour eux. Nos initiatives se mettent sous un label « la ville est à tout.e.s. » pour amener cette égalité dans l'ensemble des initiatives des services. On travaille avec Moissy Emploi services projets pour accompagner spécifiquement les femmes vers l'emploi.

Au niveau du sport, on a une dynamique sur le foot féminin, on va mener des actions féminines sur le skate-park qui va être créé.

On travaille aussi avec l'école. On s'adresse à l'enfance, en partant l'année dernière de la campagne de l'Unicef sur les droits de l'enfants et on a travaillé avec eux sur ce qu'était le respect, ça a produit une série d'affiche qu'on a pu valoriser au niveau de la commune.

Bien sûr, il faut associer les hommes et les garçons et ce, dès la petite enfance. On a fait plusieurs expositions et des mini-salons du livre pour montrer aux familles qu'il y avait des outils pour amener leurs enfants à penser que les garçons et filles ont les mêmes droits et ont souvent des envies comparables. Dès que c'est possible avec les services, j'organise des palabres autour de questions d'égalité et de discriminations pour faire parler les agents. C'est un peu compliqué dans les circonstances actuelles.

Je travaille avec les services culturels, avec le cinéma qui pour les dates du 8 mars et 25 novembre font une recherche de films adaptés avec des ciné-débats. Nous organisons des rencontres collectives et on met en face des experts. Cette année on va projeter Les chatouilles d'Andrea Bescond pour parler de la pédocriminalité, de la maltraitance et des conséquences pour les enfants, avec un expert invité. On a fait beaucoup de théâtres forums pour créer l'interactivité, du questionnement autour des violences, de l'égalité professionnelle, avec Osons le féminisme, Nous toutes, etc. »

Madeline Da Silva souligne la question extrêmement importante du continuum des violences, et celle aussi du continuum des inégalités, qui sont très bien traitées dans l'intervention de Mme Loyant. C'est la question du fil conducteur qui peut guider nos politiques publiques. On agit parfois sur un endroit sans regarder le reste. Ce qui me préoccupe ce n'est pas tant l'association des hommes que les impératifs de virilés qu'ils subissent. Par exemple sur les stéréotypes de genre, il faut regarder comment chacun est impacté : tout le monde est impacté, les femmes, les hommes, les enfants filles, les enfants garçons, etc. Andrea Bescond vient de ressortir un livre très intéressant là-dessus qui va être intégré aux mallettes égalité de la ville des Lilas. Je suis d'accord qu'on a du mal à entendre le discours sur la lutte contre les violences contre les enfants alors que c'est massif et que ça réunit tout le monde.

Marie Pierre Badré exprime l'intérêt d'écouter les deux approches des deux intervenantes. Elle approuve la remarque de Madeline Da Silva sur l'intervention d'Elisabeth Loyant. Par rapport aux enfants, c'est compliqué de séparer les violences faites aux enfants et celles faites aux femmes car souvent cela va de pair, mais je me pose la question de savoir comment nous pourrions intégrer le fait des violences faites aux enfants dans les problématiques des violences faites aux femmes. Il y a beaucoup d'associations qui s'occupent de la famille et des enfants. Pourquoi les chiffres sur les violences sur les enfants n'impactent pas autant, c'est une vraie question. Concernant l'enquête menée par le CHA sur l'impact du Covid sur les femmes qui sortira dans

COMMISSION EGALITE FEMMES-HOMMES

COMPTE-RENDU DU 9 OCTOBRE 2020

quelques jours, nous voyons que le problème des violences faites aux enfants est très présent. Quant à notre à l'intervention de Saïda Belaïd, il est intéressant de s'inspirer de son expérience pour convaincre ses collègues élus de l'importance des politiques d'égalité femmes-hommes. En tant qu'élue communale, je pense que nous avons besoin des hommes pour que l'égalité se réalise pleinement car il faut les amener à travailler sur cette question. Nous aurons gagné le jour où les hommes seront convaincus que l'égalité est un bien pour tous, un progrès pour tous.

Stéphanie Daumin a remercié les élus pour leurs retours d'expérience car on apprend toujours les uns des autres. La commune de Chevilly-Larue a adhéré au Centre Hubertine Auclert il y a déjà 10 ans. On a déjà mis beaucoup d'actions en place mais on n'a pas encore eu toutes les idées, il y a encore beaucoup à faire. Elle fait part de sa frustration face aux situations concrètes. Mettre en place des actions de sensibilisation et de pédagogie c'est extrêmement important mais nous sommes moins armés pour faire face aux situations concrètes lorsque des femmes viennent pour dire qu'elles sont victimes de violences ou que leur en fait ait victime de violence et qu'elles viennent solliciter un logement. On manque d'aide et d'outils réels pour répondre à ces situations.

QUESTIONS/REPONSES :

Dans ma commune nous n'avons pas d' élu dédié au sujet. Mais j'ai l'impression qu'avoir un chargé de mission dédié constitue une plus-value importante. Quel est le meilleur modèle ?

→**Saïda Belaïd** : Nous n'avons pas de service dédié et donc c'est très compliqué. C'est l' élu qui fait tout. Le portage est fait par le service RH car l'angle de départ c'était le rapport à produire. Mais c'est une difficulté de ne pas avoir au moins un chargé de mission ou un temps dédié à ce travail. C'est un gain en visibilité et en temps que d'avoir une personne dédiée.

→**Elisabeth Loyant** : Moi-même je me suis posée la question s'il ne fallait pas dédier un temps dans tous les services ou avoir une personne dédiée au sujet. Je me suis rendue compte que les services sont très sollicités et sont happés par toute leur logique propre, interne et leurs objectifs propres dans lesquels ils peuvent pas se poser nécessairement la question de l'égalité de manière permanente. Avoir un agent qui titille les services sur cette problématique, cela aide les services à se poser les questions. Cela leur donner aussi une respiration car ils ont la tête dans le guidon. Cela est pertinent et bien vécu dans ma commune.

Sur les politiques sur l'éducation, associez-vous le conseil municipal des enfants ?

→**Saïda Belaïd** : C'est en projet avec le conseil municipal des enfants mais nous associons le conseil municipal des jeunes (CMJ). On leur a fait valider le questionnaire pour avoir leur regard sur la manière dont les questions été posées, notamment parce qu'ils travaillent sur le sujet du harcèlement. Beaucoup d'entre eux dans leur candidature de CMJ avaient pour objectif de travailler sur le harcèlement de rue. Il y a donc beaucoup de choses positives de la part de la jeunesse. Le défenseur des droits était venu spécifiquement pour travailler la question.

COMMISSION EGALITE FEMMES-HOMMES

COMPTE-RENDU DU 9 OCTOBRE 2020

Comment convaincre les plus réfractaires à la nécessité d'agir sur le sujet ?

→ **Saïda Belaïd** : Les chiffres, les chiffres et les chiffres. Mais quelque part, on ne devrait pas avoir à se justifier tout le temps. Même si c'est une vraie question. Mais est-ce que je dois me justifier d'être là ? Est-ce que je dois me justifier d'être une femme ? Est-ce que je dois justifier qu'il est anormal qu'un homme gagne plus qu'une femme à compétences égales ? Il y a un très bon argument que je n'aime pas dire mais que j'utilise quand on me pousse dans mes retranchements : « Et si c'était ta femme ? et si c'était ta fille ? ta sœur ? ». Là, souvent, le regard change et c'est dommage car cela personnalise le sujet, cela renvoie à l'intime, mais tout de suite cela marche. Ensuite, oui, on peut parler de la violence en direction des hommes, oui ça existe, mais ça n'est pas mon sujet. Mon sujet aujourd'hui c'est que ce sont les femmes qui sont majoritairement violentées, qui sont obligées de concilier beaucoup de choses pour répondre aux injonctions. Il ne faut pas avoir honte de porter ce sujet et ne pas avoir honte de se dire féministe.

→ **Madeline Da Silva** : Moi, j'ai souvent les questions du type : pourquoi seulement les violences contre les femmes et pas toutes les violences ? Pourquoi seulement les inégalités que subissent les femmes et pas toutes les inégalités ? Moi je réponds que la question des violences est un traitement qu'on doit regarder comme un phénomène de société car elles sont faites contre les femmes à 98%. La question n'est pas de savoir si on doit s'occuper des violences faites aux hommes. Il y a des personnes qui s'en occupent et c'est très bien. On ne nie pas leur existence. Mais quand on regarde un phénomène de société, on le regarde par sa dimension massive. Je pense que tous les combats ne se sont jamais faits dans la justification. Évidemment, il y a de la radicalité dans le combat de l'égalité femmes-hommes. Je pense qu'on aura gagné quand les hommes, qui sont massivement à l'origine de ces violences, arrêteront d'être violents. Je veux bien qu'on regarde tous les problèmes. Mais ce que je dis c'est que je ne m'occupe pas de tout. Je ne peux pas m'occuper non plus de la lutte contre le terrorisme, de la lutte contre le changement climatique, etc. On n'a pas besoin de justifier le combat qu'on mène pour l'égalité. On nous dit souvent : « les hommes ne sont pas tous pareils » ou « je suis féministe mais je suis sympa ». La question n'est pas là. La question est qu'on est face à un phénomène de société et que nous devons agir grâce aux politiques publiques. Par rapport à la question de l'éducation, il y a eu plusieurs interpellations faites pour mettre en place des brevets de la non-violence, mettre des choses en place dès le plus jeune âge.

→ **Elisabeth Loyant** : je suis tout à fait d'accord avec les deux interventions précédentes. Et j'ajouterais que oui, ce n'est pas facile de se retrouver devant des hommes qui ricanent mais aussi devant des femmes qui ricanent, ne l'oublions pas, sur le féminisme et nos actions. Pour les hommes, il faut leur démontrer que l'égalité ils ont tout à y gagner aussi car ils y gagnent un confort de vie (congé paternité, heures supplémentaires, etc.).

COMMISSION EGALITE FEMMES-HOMMES

COMPTE-RENDU DU 9 OCTOBRE 2020

CONCLUSION

Marie-Pierre Badré : « Cela me conforte dans l'idée que les choses évoluent. La première mesure que je préconiserais à l'ensemble des communes c'est de nommer un référent égalité femmes-hommes dans les conseils municipaux pour exprimer clairement la volonté politique et travailler dessus. Cela n'est pas difficile d'insuffler cette dynamique. Je pense que cela commence par là. Ainsi, les choses iront plus vite. Sur la question du budget lié au genre, cela a été un frein à cause du terme « genre » souvent incompris en France alors qu'il est très bien accepté dans d'autres pays. Il a donc été transformé en Budget Intégrant l'Egalité. Il faut se saisir de cette question et c'est mineur en termes de coût car c'est d'abord une question de répartition du budget et non d'augmentation du budget. Il y a des communes qui sont beaucoup plus en avance que d'autres, cela dépend évidemment de la volonté politique. »

Stéphanie Daumin : « Je voudrais pointer des éléments qui vont mieux. Quand j'ai commencé en politique, dans les instances de collectif de maires, quand on faisait un tour de table, les premiers qui s'autorisaient à parler étaient toujours des hommes et les femmes à la fin, le faisaient, presque en s'excusant de prendre la parole. Je trouve que 10 ans plus tard, cela a totalement changé. Peut-être qu'une des premières actions qu'on doit mener en tant que femmes élue c'est de se dire qu'on est tout autant légitime qu'un homme à dire les choses, à s'exprimer, à les assumer... on a même le droit de dire des bêtises ! Là où parfois beaucoup des hommes s'écoutent parler mais pas toujours pour dire des choses super intéressantes. Et d'ailleurs il faut amener un peu de légèreté sur cette question. L'humour ne fait pas de mal. Moi parfois, quand je vois que je suis face à quelqu'un qui n'est pas toujours respectueux, je le regarde et je lui dis en fonction de la situation soit « Mais vous savez, je suis un homme comme les autres » soit « Mais vous savez, vous êtes une femme comme les autres ». Cela fait sourire tout le monde et cela ramène les choses à leur juste mesure. Je rejoins complètement l'idée qu'un élu et un référent administratif, c'est utile, même si cela ne fait pas tout. Mais au moins ça donne des gens avec qui on travaille et on réfléchit. On s'enrichit de leur travail. On a mené une expérience intéressante avec le conseil municipal des enfants (CME). On n'a pas pu le mener au bout à cause du Covid. Mais les premiers éléments étaient passionnants. C'était de faire réfléchir à l'égalité entre les garçons et les filles à l'école, par les enfants. Le CME faisait le tour des classes pour faire réfléchir les enfants. Et cela donne des choses assez étonnantes. Je crois qu'à travers la formation, la sensibilisation, on progresse mais le problème de fond est ce rapport de domination, parmi tant d'autres, mais qui est le plus criant. Et en s'attaquant à cette inégalité, en filigrane, on parvient à s'attaquer à tous les types d'inégalité. Je pense qu'il n'y pas de contradiction dans tout cela et qu'on a raison de le faire. »

Madeline Da Silva : « Je voulais remercier tout le monde, je trouve ça très intéressant de pouvoir regarder tout cela ensemble et partager des bonnes idées ensemble. C'est important de travailler cette question et il y aura d'autres commissions pour cela. Merci à l'AMIF, aux intervenantes, à tous les participants et participantes. Je finirais juste sur ces mots : « Ne vous résignez jamais » car nos politiques sont vraiment l'endroit du changement sur la question des inégalités. »